

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 4 (1901)

Heft: 193

Artikel: Mémoires

Autor: Verdat, Claude-Joseph

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285535>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS 29^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29^{me} année LE PAYS

MÉMOIRES

DE

Claude-Joseph VERDAT, sculpteur

BOURGEOIS DE DELÉMONT

Quand les gens de Glovelier les ont vus, ils se sont rendus, ils ont procédé à l'élection de leur commune et municipalité.

Cela fait, les Français se sont emparés du curé, du maire, et de quelques autres des principaux du village, et ont laissé chez chaque paysan deux, trois, autres soldats, suivant qu'il se trouvait et cela aux dépens de leurs hôtes. Encore faut-il qu'ils donnent à chaque soldat 20 sols de France par jour. Ils ont presque tout pillé le village. Dans les cabarets ils n'ont rien payé de ce qu'ils ont bu et mangé; dans les autres maisons ils prenaient ce qu'ils trouvaient. Le curé et les autres ont été une huitaine de jours aux arrêts à Delémont, gardés par des sentinelles. Voilà comme ils font pour donner l'égalité et la liberté! Le jour de leur départ, il fut défendu de sonner aucune cloche tout le jour; il y avait des sentinelles à toutes les églises pour empêcher de sonner. Ils avaient peur que le peuple s'assemblât pour les chasser.

Le 16 avril, ils ont fait assebler à Delémont, les communes de Sohières, Develier, Movelier, Bourrignon, Ederswyler avec celle de Delémont, et ça pour élire un juge de paix.

C'est Pallain, receveur, qui réunit la majorité.

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 92

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Et quand elle eut longuement mûri sa première résolution, par une fraîche soirée de fin de septembre, où, déjà, un peu d'automne s'annonçait, elle dit ses projets à Alba.

La jeune fille l'écoutait, palpitante d'émotion.

— Alors, vous allez me quitter?

Elle répondit lentement :

— Quelqu'un qui vous aime, et qui a été le meilleur ami de mon fils, pourrait veiller sur

té, ensuite six électeurs qui à Porrentruy se joindront à ceux du département pour élire les autres personnes en plus, comme le juge criminel, le procureur, les secrétaires, etc... Ils ont nommé Moreau juge criminel et Wicka aussi, c'est Brodhag qui est maire, et Stouder procureur de la commune. Les municipaux portent en écharpe une large bande de taffetas aux trois couleurs, rouge, blanc et bleu, avec une frange en argent aux deux bouts. C'est noué dans le bas en flot, de façon que cela pende aussi bas que l'habit.

Les 16 et 17 avril, tout le monde était contrarié à cause du décret qui porte que toutes les troupes seront payées avec des assignats. Le bataillon du Haut-Rhin a refusé et son prêt et le service, les soldats veulent tous partir chacun chez eux, si on les paye avec des assignats. Partout les cabaretiers ôtent leurs enseignes et ne donnent plus rien, ainsi que les marchands. Personne ne veut vendre. Quand les chefs ont reconnu que ce système pourrait amener une révolte, ils ont assemblé les bataillons qui sont ici, celui du Haut-Rhin et celui de la Drôme et ils ont dit qu'on les payerait en or et en argent, jusqu'à nouvel ordre; mais il a fallu que Pallain leur avançât l'argent qu'ils n'avaient pas.

Ceci s'est passé le 17 vers les sept heures et demie du soir. Il y a bien un décret de la Convention qui dit que toutes les troupes qui seront sur les frontières seront payées en argent, mais la bourse vide a renversé le décret!

TOME II.

C'est le 18 avril 1793, que les soldats sont allés à Glovelier, avec des canons. Ils ont fait à Bassecourt, Courtételle, Courfaivre, Rebévelier,

vous... Et vous en parlant ainsi, je vous exprime le suprême et dernier désir d'Yvan.

Alba répondit qu'elle ne voulait pas entendre parler de mariage, que son cœur était trop triste. Puis un instant s'étant écoulé, elle reprit :

— Alors pour toujours, vous allez abandonner le monde?

Leurs yeux, à toutes les deux, s'étaient portés sur l'horizon lointain. Là-bas, sur une colline en face de la Basilique, se dressait un récent monastère. Là, pas de pierres rongées et moussues, prêtes à crouler, comme dans les anciennes abbayes; tout était d'un blanc de neige. Des jardins en terrasses, le regard devait embrasser toutes une étendue de vallée. Le Gave coulait aux pieds du monastère, jetant la fraîcheur alentour.

Depuis une année, des religieuses, nouvellement venues, y priaient le Seigneur et soignaient les malades, et Marie-Alice, le regard perdu dans un rêve, murmurait :

Vermes et Vicques, Recolaine etc., comme à Glovelier. Il les ont désarmés, ils leur ont pris tous les fusils. Ces pauvres gens sont presque tous ruinés, les soldats leur ont mangé le peu qu'ils avaient, et ainsi que leur peu d'argent. Il fallait cet argent pour le vin qu'ils exigeaient des particuliers chez qui ils logeaient ainsi que pour les 20 sols de France par jour, pour chaque soldat. On les a laissés comme cela jusqu'à ce qu'ils ont été contents de se rendre et de nommer comme les autres villages, leurs municipaux et hommes de charge. Notre pays était rempli de gardes-frontières pour surveiller les droits d'entrée. C'est chez le lieutenant Bajol qu'est établi le bureau des douanes. C'est une maison du pays, où logeaient les lieutenants de la Prévôté de Moutier-Grandval et où l'on tenait les audiences.

Le vendredi 19 avril, il est passé ici le 5^{me} bataillon du Doubs. Partout où ils ont passé, ils ont laissé la trace de leur brigandage et de leur pillage. A certains endroits ils ont tué des brebis, des poules, d'autres ont pris du pain, du fromage etc., et n'ont pas payé la moitié de ce qu'ils ont dépensé dans les cabarets. Enfin, depuis le premier jusqu'au dernier, ce sont des trompeurs.

Le 28 avril 1793, un dimanche, on a publié le décret concernant les assignats. Il faut les prendre à leur valeur. On a aussi publié pour la seconde fois que tous ceux qui voudraient être citoyen actif, devraient dans la quinzaine suivante se faire inscrire sur une liste dressée à cet effet et signer leur nom et leur âge, et cela pour la garde de la bourgeoisie et peut-être aussi pour la milice. Tous ceux qui refuseront de se faire inscrire seront regardés comme traitres et ennemis de la patrie et seront de plus pri-

— Oh! c'est là que je veux vivre!

Il lui semblait qu'un des rayons de lumière environnait l'édifice d'un blanc de neige; et, tout à coup, ses yeux eurent la perception comme d'une nouvelle terre, comme d'un nouveau ciel.

La soirée s'avancait, un dernier rayon de soleil enveloppait l'abbaye, la montrait toute jeune au service du Seigneur, et immense avec ses vingt fenêtres de façade. Elle frémisait; il lui semblait qu'elle entendait une voix sortir de la blanche abbaye, et que cette voix l'appelait. Elle y était bien résolue, elle, l'illustre d'autrefois, elle ne voulait plus vivre qu'oubliée, ignorée dans cette maison sainte, où sont conservés les détachements apaisés, les résignations sages: dans cet asile de repos d'où l'on regarde passer toute l'agitation humaine, avec l'indifférence de celui qui en a sondé le néant.

Elle s'était levée, et elle mettait, dans une caisse le peu qui lui restait encore de ses splendides d'autrefois; des robes de reines de théâ-